



Paris, le 14 avril 2016

Un don pour l'emploi **Le Fonds Adie collecte des dons pour créer de l'emploi au cœur des quartiers**

Le **Fonds Adie** lance un appel à don pour financer le **Projet Banlieues 2016-2018** de l'Adie.

A l'heure du chômage de masse, la situation est alarmante dans les banlieues, en particulier chez les jeunes. Confrontés à un CDI en voie de raréfaction et à une précarisation en hausse, les pouvoirs publics peinent à apporter des solutions nouvelles. Face à cette réalité, nombreux sont ceux qui choisissent la voie de l'entrepreneuriat et créent ainsi leur propre emploi. La création d'entreprise est une solution à la hauteur des enjeux, à condition de donner toutes leurs chances à ces nouveaux entrepreneurs.

Au cœur des mutations de société, **l'Adie**, association pionnière du microcrédit en France, contribue à créer 225 emplois par semaine en soutenant la création de micro-entreprises pérennes par des milliers de personnes pourtant exclues du marché du travail et des services bancaires.

Appel aux donateurs pour relocaliser l'emploi dans les banlieues prioritaires

Alors que la période de collecte des dons ISF débute, **le Fonds Adie, fonds de dotation de l'Adie, cherche des financements pour le nouveau Projet Banlieues 2016-2018 auprès de donateurs et philanthropes soucieux de faire bouger les lignes du chômage.** Les fonds collectés permettront de relocaliser l'emploi dans les territoires qui en ont le plus besoin. En développant l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le projet favorisera l'insertion des publics les plus précaires : les chômeurs, les travailleurs pauvres, les plus de 50 ans, les femmes et surtout les jeunes sans expérience professionnelle dont le taux de chômage peut atteindre 40%.

Grâce à l'appui de ses mécènes, le Fonds Adie contribue au financement des services d'accompagnement que l'Adie propose gratuitement aux micro-entrepreneurs. Ce soutien est un **facteur décisif dans la pérennité et le développement des activités.** *« Petit Poucet de la collecte des dons ISF¹, le Fonds Adie a besoin de 1.5 M€ pour financer l'accompagnement des micro-entrepreneurs du Projet Banlieues², et de dons supplémentaires pour financer son offre [Mécène pour l'emploi](#). Le Fonds Adie répond aux attentes des "philantrepreneurs" : à la fois entrepreneurs et philanthropes, ces donateurs sont soucieux de l'impact de leur don et apprécient de savoir où va leur argent. Dans tous les cas, les donateurs au Fonds Adie peuvent bénéficier des réductions fiscales, y compris la réduction de 75% au titre de l'ISF. »* - Catherine Monnier, Déléguée Générale du Fonds Adie.

¹ Le Fonds Adie est habilité à collecter les dons ISF pour le compte de l'Adie, association reconnue d'utilité publique. Il collecte et gère, par ailleurs, toutes sortes de dons, donations et legs auprès de particuliers notamment, mais également de fondations et PME.

² Budget global du Projet Banlieues Adie 2016-2018 : 10 millions d'euros sur 3 ans

En 2015, le Fonds Adie a lancé son offre [Mécène pour l'emploi](#) : quatre programmes spécifiques pour permettre aux philanthropes de soutenir, à travers un parcours personnalisé, les jeunes, les femmes, la micro-franchise solidaire ou la région de son choix.

Projet Banlieues Adie 2016 - 2018 : pour agir au plus près des besoins

Depuis sa création en 1989, l'Adie est présente dans les quartiers sensibles ou défavorisés, avec 117 antennes dans toute la France, dont 88 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. **L'association intensifie son action et vise à la création sur 3 ans de 1 000 micro-entreprises par des personnes en situation précaire habitant dans ces quartiers.**

Pour atteindre cet objectif, l'Adie va resserrer son maillage territorial avec **l'ouverture de 8 nouvelles antennes au cœur des quartiers**. Afin d'accéder aux territoires les plus éloignés, cinq seront mobiles. Ces futures antennes seront situées à : Perpignan, Talence (Bordeaux), La Rochelle, Marseille, Evry et Cergy en région parisienne, Rennes et Montpellier.
Prochaines ouvertures à Perpignan (en avril) et à Bordeaux (avant l'été).

En se rapprochant des personnes les plus touchées par le chômage et la précarité, principalement les jeunes, l'Adie a la volonté d'identifier plus rapidement tous ceux qui sont motivés par la création de leur propre emploi via la création d'une micro-entreprise. Et de les accompagner dans la durée pour favoriser leur réussite.

L'ensemble du processus doit permettre à toutes ces personnes une réinsertion durable dans la vie active. Au-delà de la réintégration professionnelle de ces jeunes, le développement économique de leurs activités sur leur territoire d'habitation contribuera au maintien et à la redynamisation du tissu économique local.

Plus d'informations sur le Fonds Adie : <http://www.adie-fondsdedotation.org>

Pour faire un don au Fonds Adie : <http://www.donpourlemploi.org/>

Contact presse :

Xavière Bourbonnaud

01 45 80 28 10 - 06 67 05 75 79

bxaviere@wanadoo.fr

A propos de [l'Adie](#) :

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2015, elle a financé plus de 18 000 personnes et ainsi permis la création de 225 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

A propos du [Fonds Adie](#) :

Le Fonds Adie est un fonds de dotation, cadre juridique instauré par la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. C'est un organisme d'intérêt général habilité à recueillir toutes sortes de dons, donations et legs.

Créé en 2009 par l'Adie, le Fonds Adie a pour mission sociale de compléter et pérenniser le financement des services d'accompagnement de l'Adie et des actions liées à la promotion de l'entrepreneuriat populaire. Car 1 300 bénévoles, encadrés par les permanents Adie présents dans les 117 antennes de l'Adie en France, mettent à la disposition des micro-entrepreneurs leurs savoir-faire et leurs compétences en gestion, comptabilité, marketing, juridique, etc.

Depuis 2014, le Fonds Adie est également habilité à recueillir des dons en vue de financer des fonds de prêts d'honneur à destination des micro-entrepreneurs, en particulier ceux qui sont dans la plus grande précarité économique.

En 2015, le Fonds Adie a lancé son offre [Mécène pour l'emploi](#) : quatre programmes spécifiques pour permettre aux philanthropes de soutenir, à travers un programme personnalisé, les jeunes, les femmes, la microfranchise solidaire ou la région de son choix.

Le Fonds Adie est devenu en quelques années l'un des principaux financeurs privés de l'Adie ; il permet à des centaines de personnes de retrouver le chemin de l'emploi grâce à la création de leur micro-entreprise. Grâce à ses donateurs !